

Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE PCF et République & socialisme

AMENDEMENT N°

COMMISSION PERMANENTE DU 18 SEPTEMBRE 2019

Rapport n° CP 2019-404

Ajustements de dotations 2019-2020 et 2018-2019 des aides sociales aux lycéens et élèves post-bac et complément 2018 de l'aide à l'introduction biologique dans les restaurations scolaires

AMENDEMENT

Un nouvel article ainsi rédigé est ajouté à la délibération :

« Article 14 : lancement d'une étude sur les avantages et les méfaits de l'intégration de la tablette numérique ou de l'ordinateur sur l'apprentissage en contexte scolaires

S'engage à lancer une étude scientifique indépendante sur les avantages et les méfaits de l'intégration de la tablette numérique ou de l'ordinateur dans les apprentissages en contexte scolaire en lien avec des professionnels des sciences de l'éducation, des représentants du corps médical, des représentants des enseignants en contact avec des usagers de tablettes, des représentants des parents d'élèves...

A l'issue de cette enquête, les conclusions seront présentées aux conseiller·ère·s régionaux et feront l'objet de propositions pour améliorer l'accès, l'encadrement et la formation à ces outils informatiques.

Exposé des motifs

ANTICIPER LES DANGERS POTENTIELS D'UNE SUREXPOSITION DES ENFANTS AUX ECRANS

Les écrans ont pris une place considérable dans notre vie, et plus encore dans celle des enfants. Si cette évolution peut représenter un véritable progrès en ce qui concerne l'éducation, la culture ou l'ouverture sur le monde, il apparaît néanmoins que ces outils ont des effets délétères qui suscitent une grande inquiétude. Chez les adolescents qui auraient recours de façon excessive aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux permis par la mise à disposition d'un ordinateur ou d'une tablette numérique, certains peuvent présenter des anomalies du comportement, des troubles du sommeil ou de l'attention.

Qu'une plaquette papier de prévention de la dépendance aux écrans et d'alerte sur le cyber harcèlement ait été jointe aux outils numériques lors de leur distribution ne saurait suffire. Pourtant, notre groupe a tout de suite alerté sur la non prise en compte des dangers potentiels d'une surexposition des enfants.

Par ailleurs, l'option numérique a principalement été choisi par les lycées des quartiers les plus populaires alors que les lycées plus prestigieux, souvent à la demande de parents soucieux de préserver leurs enfants du « tout écran », ont choisi de garder l'option papier.

Si l'argument consistant à vouloir lutter contre la fracture numérique est souvent relayé, il n'en reste pas moins que cette fracture sera d'autant plus forte si elle n'est pas encadrée. A la fracture numérique s'ajoute donc une fracture territoriale et sociale qui, si elle n'est pas accompagnée par les autorités compétentes, clivera encore plus socialement et culturellement la jeunesse.

Alors que la Région s'est lancée dans cette opération sans jamais prendre en compte les conclusions d'autres expériences européennes ayant fait le choix du passage au « tout numérique », l'organisation d'une étude scientifique sur les effets de la mise en œuvre d'un tel dispositif sur un territoire scolaire à grande échelle aurait tout son sens et permettrait une utilisation adéquate d'un tel outil.

Céline MALAISÉ

Conseil régional
57 rue de Babylone 75007 Paris
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
www.iledefrance.fr